

*Questions orales*

accord sur toutes les questions qui nous tiennent à coeur, à la députée et à nous, et il n'a pas bougé.

La Commission des relations de travail de la fonction publique a indiqué ce que nous aurions dû faire selon l'article 51, et c'était de ne pas négocier. Nous avons négocié. Ce n'est pas que nous avons négocié de mauvaise foi; pas du tout.

• (1430)

Elle a dit que les conditions préalables étaient incompatibles avec l'obligation de faire un effort raisonnable. J'ai répondu que j'étais surpris parce que nous avons fait des efforts et que nous sommes prêts à continuer à en faire. Voilà ce que j'ai déclaré ce matin: nous sommes prêts à discuter avec le syndicat et à négocier sans conditions préalables, mais nous tenons fermement aux zéro, trois, trois.

**L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, c'est contradictoire. Les travailleurs du Canada reçoivent deux messages. Le ministre a dit clairement qu'il négocierait sans conditions préalables.

[Français]

Suite aux commentaires du ministre concernant la négociation avec l'Alliance, est-ce que le ministre est prêt maintenant à retirer la contestation du gouvernement à la décision de la Commission des droits de la personne sur l'équité salariale pour les femmes du Canada et pour l'Alliance?

**L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)):** Monsieur le Président, si vous voulez, par ce recours, le gouvernement cherche simplement à obtenir un avis formel des tribunaux sur l'interprétation à donner à une clause.

Le Parlement a voté une loi sur l'équité salariale, nous la respectons et nous sommes en fait le premier gouvernement qui a mis de côté, qui a donné en une somme, en un montant, 317 millions et qui met chaque année 80 millions pour aider les femmes justement à faire ce rattrapage.

Maintenant, sur une interprétation, nous sommes en désaccord avec le tribunal qui outrepassa la loi, à notre avis. Nous serons prêts à nous soumettre à la décision du tribunal, mais nous lui demandons un avis. C'est tout, rien d'autre. Nous sommes prêts à agir dans le secteur de l'équité, nous l'avons démontré plus que tout autre gouvernement.

[Traduction]

**L'hon. Audrey McLaughlin (Yukon):** Monsieur le Président, je ne pensais pas que pour appliquer une loi, il fallait attendre une décision judiciaire. Si la loi a trait à

l'équité salariale, appliquons l'équité salariale, car c'est la chose équitable à faire, il me semble.

Le gouvernement a parlé des négociations, mais le projet de loi ordonnant le retour au travail est encore débattu aujourd'hui. Je voudrais poser une question à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures, qui revient tout juste d'un voyage à l'étranger et qui a déclaré, en Ukraine, que le Canada avait la réputation sur le plan international de respecter la démocratie ainsi que les droits et libertés démocratiques.

Je signale à la ministre que le projet de loi présenté par son gouvernement pour ordonner le retour au travail des fonctionnaires comporte des dispositions qui, je le répète, sont en contradiction directe avec la Convention n° 87 des Nations Unies qui garantit la liberté d'association et dont le Canada est signataire.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures peut-elle nous dire comment elle peut faire des déclarations comme celles qu'elle a faites à l'étranger tout en appuyant un projet de loi de son gouvernement, qui empiète sur les droits des travailleurs?

**L'hon. Gilles Loiseau (président du Conseil du Trésor et ministre d'État (Finances)):** Dans le cas des libéraux, il y a de l'espoir, car ils tiendront un congrès en novembre, si je ne m'abuse, et ils pourront se faire une idée.

Six gouvernements canadiens ont imposé des gels salariaux. Ce sont des gouvernements libéraux qui ont adopté ces lois. Nous avons essayé de négocier. Nous avons discuté avec les syndicats pour améliorer les offres, car il n'y a pas que les salaires dans les conventions collectives. Je dirai même que nous continuons dans ce sens et que j'ai demandé à mes collaborateurs d'informer M. Bean que nous étions prêts à discuter de ces questions avec lui. Je suis heureux d'informer la députée que nous sommes dans la bonne voie.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE DU CAMIONNAGE**

**M. Sergio Marchi (York-Ouest):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports.

Au moment où nous parlons, les camionneurs canadiens bloquent de nouveau la circulation sur le pont Ambassadeur, à partir de Windsor, en Ontario, en réaction directe à l'inertie du gouvernement. Leur geste est légitime.

Le ministre peut-il nous dire combien il faudra d'études, de protestations et de barrages comme celui-ci pour amener le gouvernement à modifier les règlements actuels qui placent les camionneurs canadiens dans une situation désavantageuse par rapport à leurs collègues